



**LYCÉE ÉVARISTE
DE PARNY**

**Rue Auguste VINSON
B.P. 543
Plateau Caillou
97867 SAINT PAUL**

site internet :

<http://lyc-eparny.ac-reunion.fr>

Courriel:

Ce.9740597f@ac-reunion.fr

Tél

02 62 55 46 56

Fax:

02 62 22 88 95

Affaire suivie par:

Onenn Salmon

Tél : 02 62 55 46 64

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION VALANT CAHIER DES
CLAUSES PARTICULIERES**

Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse du service acheteur :

Lycée Evariste de Parny, BP 543, Plateau Caillou, 97460 ST PAUL

Personne responsable du marché : MME Rémy Dominique, Provisseure

Comptable assignataire : Salmon Onenn

Procédure :

Le présent marché est passé conformément à l'article L2123-1 du code de la commande publique. Il prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire.

Objet :

La consultation a pour objet la fourniture de billets d'avion « aller/retour » et transfert en autocar aller et retour sur LEON (Espagne)

Forme du marché :

Le marché est constitué d'un seul lot avec deux options à présenter :

OPTION 1 :

Billets d'avion aller/retour REUNION-PARIS-BIARRITZ et

Transfert par autocar à l'aller et au retour BIARRITZ-LEÓN dans la continuité de l'arrivée à l'aéroport de Biarritz

OPTION 2 :

Billets d'avion aller/retour REUNION-PARIS-MADRID et

Transfert par autocar à l'aller et au retour MADRID-LEON dans la continuité de l'arrivée à l'aéroport de Madrid

Descriptif du marché :

Effectif prévisionnel : 19 élèves et 2 professeurs

Dates du voyage : Départ de la Réunion : le 15 janvier 2020 +/-1 jour

Retour à la Réunion : le 30 janvier 2020 +/-1 jour

Vols de nuit impératifs

Les vols proposés doivent pouvoir donner droit à la continuité territoriale et le titulaire devra être agréé pour prendre en charge les bons de continuité territoriale collectés par le lycée et qui seront à défalquer de la facture totale.

Le titulaire devra s'assurer que la Société assurant le transfert en autocar présente toutes les garanties de sécurité.

Le candidat devra obligatoirement annexer au devis :

1/les conditions d'annulation individuelle

2/les conditions d'annulation du groupe

3/Prévoir dans le devis une assurance annulation par voyageur



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



REGION REUNION



LYCÉE ÉVARISTE
DE PARNY

Rue Auguste VINSON
B.P. 543
Plateau Caillou
97867 SAINT PAUL

site internet :

<http://lyc-eparny.ac-reunion.fr>

Courriel:

Ce.9740597f@ac-reunion.fr

Tél

02 62 55 46 56

Fax:

02 62 22 88 95

Affaire suivie par:

Onenn Salmon

Tél : 02 62 55 46 64

Modalités et détermination du prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses et taxes liées au transport taxes aéroport ou autres résultant de l'exécution des prestations incluant tous les frais, charges et sujétions du titulaire.

Facturation et modalités de règlement

Facturation :

Les factures devront être libellées et adressées au nom du lycée Evariste de Parny Saint Paul.

La facture sera établie en double exemplaire et fera apparaître :

Le prix du billet par personne A/R

Le transfert en autocar de tourisme A/R

L'assurance annulation

Les taxes éventuelles

Modalités de règlement :

Le mode de règlement est le virement administratif.

Le versement du ou des acomptes se fera sur présentation d'une facture d'acompte de la part du titulaire. Le solde sera versé à la remise des documents permettant de réaliser le voyage : la facture de solde reprendra le montant total dû, fera apparaître les acomptes déjà versés et le montant restant à payer

Le prestataire précisera sur sa proposition le montant des acomptes à effectuer et les dates de versement des acomptes.

Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Date limite de transmission : Les offres devront parvenir au service intendance du lycée Evariste de Parny au plus tard **le 02 septembre 2019 12H00**

Contenu des offres : L'offre devra contenir :

Le devis détaillé accompagné du contrat comprenant les conditions d'annulation.

Le présent règlement de consultation signé

Critères de jugement des prix :

Prix : 70%

Qualité des services associés : 30%

LE PROVISEUR

D.REMY

Vu et pris connaissance le,

Signature et Cachet de la Société